

Synthèse de la dernière rencontre des membres de la Plate-forme MADAGASCAR (23 septembre 2008)

Au cours de la plate-forme Madagascar, Monsieur Robert Carreau a présenté les documents cadres de la politique sectorielle à Madagascar, à savoir :

La Vision « Madagascar, naturellement », conçue à l'initiative de la Présidence de la République en 2004, confirme que Madagascar est un pays à vocation agricole appelé à se développer d'une manière rapide et durable face à la mondialisation.

Dans le **Programme National de Développement Rural (PNDR)**, une haute priorité a été conférée au développement rural. Cinq grandes orientations y sont définies, concourant à l'atteinte des objectifs fixés : (i) promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur du développement rural ; (ii) faciliter l'accès au capital et aux facteurs de production ; (iii) améliorer la sécurité alimentaire et augmenter la production et la transformation agricoles ; (iv) valoriser les ressources naturelles et préserver les facteurs de production ; (v) développer les marchés et organiser les filières.

A l'horizon 2010, le **Master Plan** précise quatre objectifs opérationnels pour accélérer la croissance de l'économie rurale : (i) développement de systèmes de production agricole, d'élevage et de pêche traditionnelle orientés vers le marché; (ii) investissements dans les domaines de la vulgarisation et de la recherche appliquée; (iii) établissement d'un environnement plus favorable pour assurer un développement rural rapide et durable; et (iv) création d'alliances pour identifier les ressources financières et promouvoir les opportunités commerciales.

Dans le « **Madagascar Action Plan** » ou **MAP** 2007-2012, qui définit la feuille de route et les priorités de

développement de la nation, l'Engagement 4 porte spécifiquement sur le « Développement Rural », avec six défis majeurs à relever : (i) sécuriser la propriété foncière ; (ii) améliorer l'accès au financement rural ; (iii) lancer une Révolution Verte durable ; (iv) promouvoir les activités orientées vers le marché ; (v) diversifier les activités agricoles ; (vi) accroître la valeur ajoutée agricole et promouvoir l'agrobusiness.

Le **MAEP** a élaboré en janvier 2008 un document de **Politique sectorielle agricole** dont la traduction sur le plan opérationnel est le **Programme sectoriel agricole**. Ce programme vise au sens large à moderniser l'agriculture à Madagascar en améliorant d'une manière rapide et durable les performances des principales parties prenantes au développement agricole. Il doit permettre à tous les acteurs du développement agricole de travailler activement et harmonieusement à l'atteinte des objectifs fixés. Il est fondé sur une approche filière qui est notablement à développer et sur le partenariat public-privé qui est concrètement à promouvoir. Il est nécessaire de développer simultanément un secteur productif capable de fournir des produits agricoles adaptés aux besoins des marchés intérieurs et extérieurs et un secteur agro-industriel dynamique capable d'offrir des débouchés aux producteurs et basé sur un marché de services performant.

Source : document "Développement durable et soutenable au service du développement humain" MAP

LA FORMATION AGRICOLE A MADAGASCAR : PRESENTATION ET EXPERIENCES

LE SECTEUR RURAL EST ESSENTIEL DANS L'ECONOMIE DE MADAGASCAR

En y incluant les industrie agro-industrielles, le secteur rural représente 43% du PIB.

A elle seule, l'agriculture représente 27% du PIB, 40% des recettes d'exportations, et procure des moyens de subsistance à 75% de la population.

De 1984 à 2005, l'agriculture représentait en moyenne 47% du PIB primaire (élevage et pêche : 42%, sylviculture : 11% et secteur agroalimentaire : 37%)

En 2006, sur 18,6 millions de malgaches, la population rurale représentait 13,8 millions d'habitants, soit 75% de la population. Quant au taux d'urbanisation il était égal à 26 % pour l'année 2006.

Il en ressort que la population malgache est jeune (57% de moins de 20 ans en 2004) et essentiellement rurale

LA FORMATION AGRICOLE A MADAGASCAR: ETAT DES LIEUX

Actuellement, on constate à la fois une absence de formation post primaire et un nombre important de formations post BEPC; alors que 22% des élèves scolarisés arrivent en classe de 6ème et 7% en classe de seconde.

Le nombre d'unités paysannes est estimé à plus de 2 millions en 2003. Ces unités sont caractérisées par un fort taux d'analphabétisme et une quasi absence de formation professionnelle de base (en dehors de l'apprentissage familiale).

De ce fait, il apparaît que le système de formation est inadapté en fonction des réalités.

"Les formations techniques agricoles qui pourraient compenser ces déficiences de l'enseignement de base et préparer les jeunes ruraux à l'exercice rationnel du métier d'agriculteur sont extrêmement rares. Au total, chaque année, moins de 1000 futurs agriculteurs accèdent à ces formations, sur une tranche d'âge de plus de 350 000 jeunes qui ne pourront pas vivre convenablement de la culture ou de l'élevage sans accroître leur productivité, améliorer leurs techniques, s'intégrer aux marchés."

source : FERT – organisation professionnelles Agricole Française de coopération internationale pour le développement rural



Enjeu :

Il est nécessaire d'adapter les dispositifs actuels à l'environnement spécifique pour répondre aux enjeux de la formation professionnelle agricole. Il faut tenir compte d'une logique d'échelle, d'acteur, de dispositif et technico-économique

ORGANISATIONS DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL A MADAGASCAR

Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche

11 Centres de recherche et centre technique

16 Organismes d'appui et ONG

11 Organisations paysannes

3 Institutions de micro-fiance agricole

11 Programmes internationaux

5 Groupements professionnels

3 Radios rurales

14 Centres de formation

ANSTIRABE : ASJA Athénée St Joseph Antsirabe - CAF Centre d'appui formation - Ferme Ecole Tombontsoa - Formagri Formavak - CFAMA /MAEP Centre de formation et d'application du machinisme agricole

ANTANANARIVO BIMTT Bureau de Liaison des Centres de Formation Rurale - L'aulanie green university - MAEP Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche - MFR Les Maisons Familiales Rurales de Madagascar - CNEAGR Centre National d'Etudes et d'Applications du Génie Rural - ESSA Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo

TOAMASINA : EASTA Ecole d'application des sciences et techniques agricoles

NANISANA : PROJER Projet Jeunes Ruraux

Source : Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)

NB : la liste détaillée de ces organisations et de leurs coordonnées est disponible à Horizons Solidaires

Les pages thématiques

AMITIE MADAGASCAR NORMANDIE : PROJET DE FERME PILOTE (REGION D'ASTINANANA)

A la suite de la présentation d'un dossier par **Amitié Madagascar Normandie**, la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie et le Crédit Agricole Solidarité et Développement ont décidé de soutenir notre **projet de ferme-pilote** pour le développement agricole à Madagascar, plus précisément **dans le district de Vatomanndry** situé dans la région d'Atsinanana.



Ferme pilote case falafa.

Sur la Grande Ile, nos interlocuteurs et acteurs du projet sont des membres de "F.I-Coopérative" qui est une Coopérative de production et de service dont la mission est de "ralentir l'exode rural par l'amélioration du niveau et de la qualité de la vie" et dont les objectifs sont "l'autocréation d'emploi, le développement d'activités génératrices de revenus, la protection de l'environnement, la promotion économique sociale et culturelle". Elle est implantée à Ambatomanga, près de Tananarive et commercialise déjà des produits laitiers. Un couple d'ingénieurs malgaches, Jaonimanana et Laurence Randrianasolo, avec qui nous entretenons d'étroites relations, se rendent régulièrement à Vatomanndry pour le suivi des relations avec les autorités locales et l'avancement des travaux.

La filière laitière nous paraît être une des réponses pour adapter l'offre à la demande de la population urbaine du district de Vatomanndry

Elle comporte 4 volets:

1. L'élevage bovin et la production de lait
2. La collecte de lait
3. la production de produits laitiers(fromage en particulier ,mais aussi lait, yaourts)par une unité de transformation sur le site de la ferme-pilote.
4. La commercialisation.

Les dernières nouvelles en date du 16 septembre 2008 montrant le contexte culturel et l'avancement des travaux:

Les projets avancent, malgré des problèmes qu'il faut gérer, notamment par rapport à des questions d'ordre sociales et culturelles.

Sans être exhaustif, il est intéressant de noter :

- Dans un premier temps, il a fallu d'abord s'allier aux « tangalamena » (chef de lignée) et chef de « fokontany » pour que l'adhésion de la population soit acquise. Ce qui a permis, grâce à la vente de terrains par plusieurs familles, d'agrandir le terrain initial. Celui-ci couvre 5 ou 6ha, dont 1ha est destiné aux constructions et le reste aux cultures fourragères.

- Actuellement, le défrichage a été fait. 150kg de semences fourragères ont été réceptionnés, et du matériels va être prochainement livré pour la construction des bâtis.

Les constructions doivent être poursuivies : une étable pour le premier troupeau de départ (8 vaches 1 taureau) et ses dépendances (montoir, couloir de vaccination et de soins, hangar pour matériels et foin...); un bungalow pour le chef de ferme; et gîte de salle de réunion formation.

La ferme pilote de Vatomanndry est sous la responsabilité de la FI Coop. Sauf pour la main d'œuvre locale, le gros des travaux est effectué par le personnel et grâce aux moyens techniques de FI Coop (menuiserie, moyens de transport...).

Jusque là nos postulants sont surtout des jeunes femmes et seulement un homme. Trois écoles de techniciens d'élevage sont demandées pour informer leurs sortants à se manifester.



désouchage

- Les contraintes sont liées aux risques de feux de brousse qui pourraient menacer l'exploitation; à l'accessibilité à l'eau potable (pour la consommation, la construction et les cultures).

Pour y faire face, plusieurs mesures ont été prises. Une famille sera installée pour jouer le rôle de gardien de la concession. Le labour du terrain est indispensable pour lutte contre les feux de brousse. Pour cela, l'acquisition d'un tracteur est prévu, avec l'éventuelle collaboration du maire de Vatomanndry. La construction d'un puits et un système de pompage sont à l'étude pour optimiser les dépenses.

- Il faut noter également qu'au niveau municipal, l'idée d'une vitrine agricole est vogue. Les maires rêvent de faire de notre ferme la vitrine de l'élevage laitier dans la région. C'est leur motivation pour faire progresser le projet.

Mme BARS, association - AMN

ZOOM SUR LES CENTRES DE SERVICES AGRICOLES

Les **CENTRES DE SERVICES AGRICOLES (CSA)** sont un **outil pour le développement des services aux agriculteurs**. Ce sont des structures décentralisées, pilotées par des acteurs locaux et au service des stratégies locales de services aux agriculteurs.

Les **objectifs** de ces centres sont à la fois de développer un mécanisme pérenne de mise à disposition des conseils nécessaires aux agriculteurs (techniques, économiques, organisationnels, juridiques et comptables); et en même temps de contribuer au développement de la production et de la productivité agricole.

L'approche de ces centres est une approche par la demande. Leurs **principes** sont de contractualiser des services et leur maîtrise d'ouvrage par les producteurs; de ne pas proposer des services gratuits; et de ne pas intervenir directement dans la fourniture de services par les centres de service agricoles.

Leurs **secteurs d'intervention** sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. (intrants, équipements, appui-conseil, l'information technico-économique).

Une entité autonome, pilotée par les acteurs locaux:
-un dispositif de proximité;
-un statut indépendant;
-Un Comité de Pilotage élu au niveau local et composé de 6 producteurs et 6 autres acteurs de développement rural;
-une petite équipe exécutive d'environ 3 techniciens, salariés du CSA

Cinq grandes fonctions au service des producteurs

1. Mettre en relation les demandes des producteurs et les offres de services (sans fournir directement les services);
2. Appuyer la recherche de financement, avec la participation du demandeur au coût de service (sans être un organisme de financement);
3. Appuyer la maîtrise d'ouvrage des agriculteurs dans la formalisation de la contractualisation et le suivi – évaluation des prestations fournies (sans devenir un écran entre le producteur et le prestataire);
4. Structurer la demande et contribuer au développement de l'offre de services par la promotion des dossiers structurés, cohérents, crédibles en quantité et en qualité (sans que le CSA n'entre dans la structuration paysanne);
5. Informer et mettre à disposition des agriculteurs des référentiels techniques, des informations économiques, les résultats de R&D (sans produire lui-même l'information);

Source: MAEP

60 CENTRES DE SERVICE AGRICOLE OPERATIONNELS DANS TOUTE L'ILE

Le Système de Riziculture Intensive (SRI) sera vulgarisé dans tous les sites de production à Madagascar, tout en tenant compte des différents types de sols. Une structure pérenne qu'est le Centre de Services Agricoles (CSA) est installée en collaboration avec les partenaires afin de mieux appuyer les producteurs, à part leur sensibilisation sur l'adoption de cette technique. Il compte actuellement 60 CSA répartis dans toute l'île qui sont opérationnels, a annoncé dernièrement Rakotoson Philibert, le Secrétaire Général du ministère de l'Agriculture, lors du lancement officiel de la campagne sur le SRI à Iharamy dans la commune rurale d'Ambohimanambola.

700 VDA mobilisés

Les paysans s'y adresseront pour s'informer sur les coûts des intrants agricoles et les sites où ils peuvent s'approvisionner, à part les formations techniques. Dans la foulée, près de 700 Volontaires de Développement Agricole seront mobilisés afin de mener cette campagne de sensibilisation sur le SRI, a fait savoir Rakotoson Philibert. L'organisation « Better U Fondation », dirigée par l'acteur américain Jim Carey, ici représenté par sa collègue Winifred Fitzgerald, est également en pleine action pour appuyer le ministère de tutelle dans le cadre de cette action, en financer la campagne de communication et la capitalisation des informations.

Une formation sur le SRI est aussi prodiguée à toutes les repiqueuses de riz pour que celles-ci l'appliquent dans l'accomplissement de leur travail saisonnier dans n'importe quelle zone de production.

« Approche vallée »

Lors de la campagne de sensibilisation à Iharamy, l'objectif vise à instaurer une « approche vallée » afin que chaque groupe de paysans adopte la même technique de production suivant le type de terrain exploité, a souligné Rakoto Bruno Joseph, le directeur régional du Développement Rural d'Analamanga. Ainsi, sur un terrain à bonne maîtrise d'eau, l'application du SRI est de mise tandis que sur un terrain moyennement irrigué, il faut pratiquer le Système de Riziculture Améliorée (SRA). Par contre, les paysans n'ont qu'à adopter la culture en ligne facilitant les sarclages sur un terrain à faible maîtrise d'eau pour que toutes les surfaces rizicoles soient exploitées. Même le député élu d'Avaradrano, Rakotomalala Emile, qui plus est, le vice-président de l'Assemblée Nationale, est prêt à sensibiliser la population à appliquer le SRI car les pratiquants restent encore très faibles à Analamanga. Pourtant, la surface cultivée en riz y est de 94 700ha.

Navalona R

Source : Midi Madagasikara - Cahier Economie le 28-10-2008 / Parution N°: 7668 du 28 octobre 2008

Au cours du XII^{ème} sommet de la francophonie qui s'est tenue au Québec du 17 au 19 octobre dernier, Madagascar a été sélectionné par l'Organisation Internationale de la Francophonie pour accueillir le **XIII^{ème} Sommet de la Francophonie en 2010**.

D'ici là, Madagascar accueillera également le **Sommet de l'Union africaine en 2009**

Source : *L'express de Madagascar* du 20.10.08

CITES UNIES FRANCE.

Mardi 2 décembre 2008 : tenue de la prochaine réunion du groupe pays Madagascar, dans les locaux de Cités Unies France.

20 octobre 2008 : signature d'un accord cadre de coopération entre La Réunion et Madagascar

Les secteurs d'intervention sont :

- ▶ aménagement du territoire et gouvernance territoriale,
- ▶ développement rural,
- ▶ éducation et formation professionnelle,
- ▶ environnement et énergies renouvelables,
- ▶ culture et sports,
- ▶ santé et recherche médicale,
- ▶ technologies de l'information et de la communication,
- ▶ sécurité publique,
- ▶ protection civile, gestion des risques et coopération maritime

Les autorités françaises et malgaches affichent leur volonté de promouvoir une politique de coopération régionale s'inscrivant dans une politique de développement durable, associant les institutions, les administrations et les collectivités locales de La Réunion et de Madagascar, ainsi que les opérateurs économiques et la société civile.

+ signature d'un accord de coopération dans le secteur agricole

La France s'engage à promouvoir les échanges d'informations, d'expertises et de savoir-faire pour l'organisation et le fonctionnement des structures agricoles de développement et notamment les coopératives agricoles.

Cet accord prévoit également un appui aux groupements de producteurs et à la structuration des filières de production, de transformation et de commercialisation.

Source: *ambassade de France à Madagascar*

Fin octobre 2008 : formation des 45 maires des Communes Urbaines de Madagascar, au Palais d'Etat, sur les questions de gestions financières et de fiscalité locale. L'objectif affiché était d'insister sur la nécessité d'avoir une même vision de la gestion des communes tout en tenant compte des spécificités de chacun.



Plusieurs points ont été abordés : le renforcement de capacités des maires, l'importance du pouvoir financier à travers la mise à disposition du Fonds de Développement Local (FDL) aux communes urbaines afin de renforcer leur compétitivité ; le devoir de mobilisateur des Maires des Communes Urbaines ; ou encore le besoin de connaître correctement leurs attributions afin d'éviter les conflits de compétences avec les Chefs de Districts. Il a également été rappelé que des Directions Régionales du Développement de l'Economie sont opérationnelles au niveau de chaque région afin d'appuyer les autorités communales dans cette perspective.

Source : www.madagascar-presidency.gov.mg

.... AGENDA DES MISSIONS DES MEMBRES DE LA PLATE-FORME



Octobre
ASA Madagascar
Amitié Madagascar Normandie



Novembre
AGIR ABCD



Novembre-décembre
Salamandra Nature